

L'Alliance syndicaliste révolutionnaire et anarcho-syndicaliste, réunie en conférence nationale les 30 et 31 janvier 1971, à Limoges, berceau du syndicalisme français:

Face aux directions réformistes de collaboration de classes prétendant administrer le système capitaliste mieux que les capitalistes eux-mêmes,

- opposée à toute forme de colonialisme politique, tendant à ravalier le syndicalisme au rang secondaire de force d'appoint et de masse de pression circonstancielle,

- réaffirme son attachement inébranlable à l'esprit et aux principes formulés par les pionniers du mouvement syndical et définis notamment par la Charte d'Amiens, conditions indispensables de l'unité et du dynamisme du mouvement syndical:

- indépendance du syndicalisme vis-à-vis de l'État et des partis politiques qui en sont les supports,
- défense des travailleurs et soutien de leurs actions face à l'exploitation capitaliste,
- lutte permanente pour la destruction du système d'exploitation de l'homme par l'homme ou de l'homme par l'État,
- préparation des producteurs à la prise de possession de leurs outils de travail dans le cadre d'un système socialiste autogestionnaire et fédéraliste.

L'Alliance syndicaliste manifeste aux travailleurs de notre pays en lutte pour la défense de leurs moyens d'existence et en butte à la répression étatique bourgeoise sa solidarité agissante.

Adresse aux travailleurs du monde, et particulièrement à ceux d'Espagne et de Grèce, dressés contre la dictature fasciste, et aux travailleurs hongrois, tchécoslovaques et polonais, confrontés aux problèmes de la liberté dans le système prétendu socialiste, la manifestation de son appui total.

Appelle les travailleurs, et particulièrement les militants ouvriers et syndicalistes français, à promouvoir en toute circonstance et en tous lieux la mise en pratique permanente de la solidarité internationale, base élémentaire du mouvement ouvrier mondial.

-----

Les militants de l'A.S.R.A.S., réunis en conférence nationale les 30 et 31 janvier 1971, à Limoges:

- réaffirment l'indépendance et l'autonomie de leur organisation envers chacune des formations libertaires.

L'Alliance, fidèle représentante de l'anarcho-syndicalisme et du syndicalisme révolutionnaire, réaffirme sa position de tendance syndicaliste de classe, et l'Alliance ne pourra être en aucun cas confondue avec une organisation spécifique.

En conséquence, l'Alliance, désirant garder dans la clarté de bonnes relations avec toutes les formations libertaires, refusera tout accord de lutte qui mettrait en danger son intégrité et son indépendance.

-----

L'Alliance, face à la répression du patronat, de l'État et de son administration, est inconditionnellement du côté des victimes de cette répression, qu'il s'agisse de travailleurs ou d'étudiants.